

Urgence pour l'Humanité : votre don peut tout changer.

Voici pourquoi

Actu

L'ASSEMBLÉE VOTE À L'UNANIMITÉ LA CRÉATION D'UN REGISTRE



l'Humanité



L'Assemblée nationale a voté à l'unanimité lundi 23 juin la création d'un registre national des cancers avec pour objectif la compréhension et l'identification des causes des cancers en France. Selon les chiffres donnés par Santé publique France, le nombre de cancers a doublé entre 1993 et 2023.

POLITIQUE 4min

Publié le 23 juin 2025

Anne Billoët



L'Assemblée nationale a voté à l'unanimité la création d'un registre national des cancers, lundi 23 juin.

© Eric TSCHAEN/REA

74 voix pour, aucune contre. Après un passage au Sénat le 18 juin dernier, la loi pour la création d'un registre national des cancers est adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale. À l'heure actuelle, seules les collectivités locales disposent de registres à leur échelle mais toutes n'en sont pas pourvues, comme en région parisienne, dans le Nord, en Loire-Atlantique ou en région lyonnaise.

33 registres locaux couvrent actuellement 24 % de la population française. Nombreux sont ceux qui ignorent les causes de leur cancer, souvent par la faute de ce qu'on appelle un « effet cocktail » qui mélange les données et empêche d'ident



les sources de cette maladie qui faisait encore plus de 430 000 morts en 2023, selon les statistiques de l'Institut national du cancer.

Piloté par ce dernier, le registre national aurait pour but de devenir « *un outil de justice sanitaire, d'équité territoriale* » selon le ministre de la Santé issu des rangs des Républicains, Yannick Neuder. Il engage la responsabilité du gouvernement dans le développement et l'application d'un décret fixant les modalités d'application de cette loi avant la fin de l'année.

Un registre, d'accord, mais pour combien ?

Du côté de la Ligue contre le cancer, ce décret était fermement attendu. « *Le gouvernement s'est désengagé des registres déjà existants. En Loire-Atlantique par exemple, le gouvernement s'est désengagé de 35 000 €. On diminue l'argent qu'on nous donne mais on signe la création de nouveaux registres ?* », s'inquiète Philippe Bergerot, président de la Ligue. « *On est très inquiets et on va suivre avec attention les modalités de sa mise en place* ».

Alma Dufour, députée La France Insoumise, le rejoint. « *L'austérité tue* », lance-t-elle depuis le perchoir de l'hémicycle, « *nous avons bonne mémoire* ». Elle fait référence à la suppression par le gouvernement Bayrou de 15 millions d'euros pour la recherche pour le cancer pédiatrique du budget 2025, avant d'être réinjectés suite au scandale né de cette décision. « *La bataille contre le cancer se joue aussi avec les moyens nécessaires* », conclut-elle.

SUR LE MÊME THÈME



**EN LOIRE-ATLANTIQUE,
DE QUATRE DÉPUTÉS SE DOTENT
D'UN LABORATOIRE POUR
ENQUÊTER SUR LES
CANCERS PÉDIATRIQUES**

« *Il faudra bien veiller à ce que dans le prochain projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026, il y ait des crédits attribués à la mise en place de ce dispositif* », explique l'ancien ministre de la Santé et président de la commission des Affaires sociales Frédéric Valletoux.



Un pas en avant pour obtenir une prise en charge intégrale des troubles de santé

Ce registre national des cancers était demandé par l'union des victimes de l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen, notamment, qui attendent aussi sa mise en place. Suite à l'accident, ils l'avaient demandé au niveau départemental. Or, la réponse qui leur avait été donnée était que des données nationales existaient déjà. « *Enfin, on atteint l'âge de raison* », a réagi, Christophe Holleville, le secrétaire de l'Union nationale des victimes de Lubrizol.

« Des victimes sont touchées par des pathologies de type cancéreuses et nous appellent encore aujourd'hui pour nous dire que leurs médecins nient le lien entre l'incendie de l'usine et leur cancer ». Aujourd'hui, les victimes ont besoin de la reconnaissance d'un lien entre les deux, notamment pour obtenir une prise en charge intégrale des troubles de santé qui ont fait suite à l'incendie et leurs pathologies, explique-t-il.

Mais s'il est utile pour ceux qui ont besoin qu'on identifie les raisons de leur cancer, ce registre est voté en parallèle de plusieurs affaires scandaleuses, notamment le passage en commission mixte paritaire de **la loi dite « Duplomb »** à partir du 30 juin prochain qui autoriserait l'utilisation de pesticides cancérigènes.

« Ce registre est un thermomètre dans une maison en feu », attaque Marie-Charlotte Garin, députée Les Écologistes. *« Ne votez pas pour une loi qui fait exactement l'inverse de ce que vous venez de dire »,* exhorte-t-elle ses collègues. Une manifestation est prévue le 29 juin prochain partout en France à l'initiative de plusieurs associations.

AVANT DE PARTIR, UNE DERNIÈRE CHOSE...

Contrairement à 90% des médias français aujourd'hui, **l'Humanité ne dépend ni de grands groupes ni de milliardaires.** Cela signifie que :

nous vous apportons des informations impartiales, sans compromis. Mais aussi que nous n'avons pas les moyens financiers dont bénéficient les autres médias.

L'information indépendante et de qualité a un coût. Payez-le.

Je veux en savoir plus

